

## Article

---

« Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? »

Céline Bellot

*Lien social et Politiques*, n° 49, 2003, p. 173-182.

Pour citer la version numérique de cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/007912ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

# Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ?

---

Céline Bellot

Les changements structuraux des sociétés occidentales ont transformé les conditions du passage à la vie adulte. Ils ont accru la flexibilité, la précarité et l'incertitude et alimenté la construction de nouvelles figures de la pauvreté, renforçant les dynamiques d'exclusion sociale et engendrant des rapports de différenciation sociale qui, fondés sur de nouvelles logiques identitaires (celles du genre, de la profession, de l'ethnie...), ne coïncident pas forcément avec les rapports de classe (Dubar, 2000). Les réflexions sur les rapports entre les jeunes et la société deviennent dès lors centrales pour comprendre comment se construisent actuellement les logiques de cohésion, de reproduction et d'exclusion sociales, puisque les jeunes apparaissent comme les premières victimes de ces mutations (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995; Dubar, 1991).

Dans ce contexte, s'intéresser aux jeunes de la rue<sup>1</sup> pour s'interroger sur la disparition ou le retour des classes sociales apparaît comme une voie féconde. Il s'agit en effet de figures exemplaires des difficultés d'insertion des jeunes, en raison de la précarité et de l'incertitude qu'ils vivent. On sait que l'association entre rue, jeunesse et pratiques délinquantes et déviantes a alimenté au XIX<sup>e</sup> siècle la construction de la notion de « classe dangereuse » et la mise en place d'institutions pénales pour les jeunes (Fecteau, 1998; Laberge, 1997). Les jeunes ciblés appartenaient généralement aux classes populaires, et les institutions avaient pour mandat de les (ré)éduquer selon les valeurs libérales et capitalistes des classes plus favorisées, notamment en leur montrant la valeur du travail. Cette association entre classes populaires, jeunesse et pratiques déviantes et délinquantes

dans la rue est-elle toujours d'actualité? Ou doit-on penser, comme de Gaulejac et Taboada-Leonetti (1994), que la situation des jeunes de la rue révèle une lutte des places plutôt qu'une lutte des classes?

L'analyse des trajectoires de jeunes rencontrés dans le cadre d'une recherche ethnographique sur les jeunes de la rue à Montréal permet d'examiner dans quelle mesure les clivages sociaux que vivent ces jeunes se fondent encore ou non sur des enjeux de classe. Il s'agira de voir comment, dans une lecture des trajectoires des jeunes, la notion de classe sociale aide à saisir la structuration de l'expérience de la rue des jeunes<sup>2</sup>.

## Méthodologie

Notre démarche méthodologique s'appuie sur une approche ethnographique de la rue basée sur

deux outils de cueillette principaux utilisés de manière complémentaire : l'observation participante et les récits de vie (Jamouille, 2000). L'observation participante s'inscrit dans une volonté de partir à la rencontre d'un monde particulier, ici celui des jeunes de la rue qui fréquentent le centre-ville de Montréal. Ce terrain de recherche s'est construit à la faveur d'une immersion le plus souvent nocturne dans le milieu de ces jeunes, à mesure que la confiance naissait et que la réciprocité des liens suscitait des échanges de qualité. Au-delà de l'immersion et de la création de liens, le temps passé sur le terrain permet de mieux comprendre les valeurs, les représentations, les codes et les pratiques du milieu observé. Durant trois ans (du printemps 1996 au printemps 1999) dans le centre-ville, en fréquentant les espaces investis par les jeunes (parcs, stations de métro, couloirs souterrains, *squats*, appartements, organismes), nous avons pu plonger dans le quotidien d'une centaine de jeunes et suivre leur évolution, tant au plan individuel qu'au plan collectif.

La réalisation de 22 entretiens biographiques a été l'occasion de prendre du recul avec les jeunes par rapport à la rue, pour qu'ils se racontent; 14 de ces entretiens ont été conduits auprès de jeunes avec qui nous avons des liens privilégiés sur le terrain. Le recrutement des jeunes a été organisé de façon à obtenir la plus grande diversité d'expériences de rue possible. Certains, tout juste arrivés, nous ont raconté leur passage à la rue. D'autres, complètement engagés dans le monde de la rue, ont décrit leur trajectoire dans ce milieu. D'autres enfin étaient déjà engagés dans une trajectoire de sortie de la rue et ont dressé, à travers l'entretien, une sorte de bilan de leurs expériences passées. L'âge moyen des jeunes rencontrés était d'environ 20 ans, et la durée de leur expérience dans la rue d'un mois à quatre ans. Le tiers des entrevues a été réalisé auprès de jeunes filles. Toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites intégralement; nous les avons analysées à partir des événements clés cités par les jeunes, pour dégager les lignes de continuité et de changement de leur biographie et cerner le sens qu'ils accordent à leurs gestes et expériences.

Comme nous le verrons, les enjeux de classe n'épuisent pas la réalité de ces jeunes, même s'ils sont présents dans leurs trajectoires.

### **L'entrée dans la rue : une question de classe ?**

Traditionnellement, on explique l'entrée des jeunes dans la rue par leurs conditions de vie antérieures défavorables au plan social, écono-

mique et familial (Lucchini, 1998). L'image stéréotypée du jeune sans ressources, victime de la situation sociale de ses parents, «poussé dehors», est très présente dans les discours scientifiques et médiatiques. Le milieu d'origine, notamment la pauvreté des parents, conduirait les jeunes dans la rue, parce qu'ils seraient placés dans l'obligation de subvenir plus rapidement à leurs besoins, mais aussi parce que leur éducation ne leur aurait pas permis de s'insérer dans la société salariale. Dès lors, le passage à la rue et l'expérience de la rue s'expliqueraient par une rupture dans le processus de socialisation, rupture permettant de qualifier de déviante la situation des jeunes, voire les jeunes eux-mêmes. La rue serait alors une réponse à la décomposition des rapports sociaux que les jeunes connaissaient. On trouve donc dans la littérature une relation étroite entre jeunes, rue et classe.

Or, l'analyse des trajectoires des jeunes montre à quel point ce regard sur leur situation d'origine peut être réducteur et moralisateur, en associant leur histoire à toutes les formes de pauvreté, matérielle, relationnelle, psychologique, etc. On observe en fait divers types d'éloignement du milieu d'origine et de passages à la rue, dont les rythmes ont tout de même à voir directement avec l'origine sociale différenciée des jeunes.

Pour un premier groupe de jeunes, les conditions de vie antérieures (décrochage scolaire, prise en charge institutionnelle, pauvreté, difficultés relationnelles avec les parents) témoignent d'un

important processus de fragilisation sociale. Provenant d'un milieu populaire défavorisé, ils ont dû ou voulu accéder rapidement à l'autonomie, parfois pour aider leurs parents, parfois pour s'en éloigner. Ces jeunes sont en fait les plus démunis lors de leur passage à la rue, notamment parce que ce dernier est généralement beaucoup plus rapide que chez les autres. L'âge de la majorité est d'ailleurs un facteur déterminant pour ces jeunes. S'ils ont été pris en charge par les institutions de protection juvénile, il signifie la fin de cette intervention. Dans ce contexte, sans réseau, et sans soutien, ils aboutissent très rapidement dans la rue, avec l'obligation d'être autonome.

Martin<sup>3</sup>, 18 ans, est dans la rue depuis trois ans au moment de notre rencontre, en 1998. Consommateur d'héroïne depuis deux ans, il se prostitue pour vivre. En 2000, après quelques tentatives manquées, il parvient à cesser de consommer de l'héroïne, en se maintenant dans un traitement à la méthadone. Il se prostitue toujours pour payer sa consommation de cocaïne, plus sporadique, mais marquée par des épisodes de surconsommation :

Tu comprends j'sus tombé dans la rue à cause de mon beau-père parce qu'à un moment donné j'ai pas eu le choix. La chicane était prise, des coups, pis des coups, pis à un moment donné c'était lui ou moi. Pis ma mère, elle était en amour et en alcool. Alors je me suis poussé parce que valait mieux que ça se fasse de même parce que c'était rendu une question de vie ou de mort. Pis moé, j'voulais pas en parler parce que tu sais ça aurait rien changé. J'avais pas peur de mon beau-père mais ça n'aurait servi à rien. Fa que il

valait mieux que je vive ma vie. C'est ça que je croyais à ce moment-là. Mais après je me suis fait prendre. Pis la DPJ a embarqué pis j'ai été en famille d'accueil pis c'était encore pire. Fa que je préfère encore la vie dans la rue.

La deuxième forme de passage brutal à la rue, associée à la majorité des cas, concerne les enfants de parents bénéficiaires de l'aide sociale. En effet, le système d'assistance retient un montant sur les prestations dès que les enfants vivant chez leurs parents ont acquis l'âge de la majorité<sup>4</sup>. Pour compenser, certains parents de jeunes rencontrés ont été obligés de demander à leurs enfants une participation financière. Mais ces jeunes sans-emploi parvenaient difficilement à donner la somme demandée. Ils n'ont eu alors qu'une solution : partir de chez eux afin que leurs parents retrouvent leurs entières prestations. La situation de Sylvie témoigne des conséquences de sa majorité en lien avec l'aide sociale. Elle vient d'avoir 18 ans, fréquente la rue le jour depuis quelques mois, mais habite chez sa mère, où elle retourne en fin de soirée.

Ben là maintenant il faut que je quête ben plus parce qu'y faut que j'donne une pension à ma mère. J'donne un 80 dollars à ma mère par deux semaines, le reste je le garde. Parce qu'elle est sur le bien-être et pis à cause que j'ai 18 ans, elle perd de l'argent. Je lui donne parce que faut qu'elle arrive, parce qu'avant elle avait cet argent. J'sais pas quoi faire, j'pense que j'vas aller sur le BS<sup>5</sup> parce que faut que je donne cette pension. Ma mère peut pas changer d'appart comme ça. Moé, j'peux pas m'en trouver un, j'ai pas assez, alors je quête mais c'est pas assez et ct'hiver je veux pas être dans la rue.

Dès l'automne, Sylvie n'arrivera plus, en quêtant, à payer sa mère et sa consommation de drogue. Elle veut cependant rester chez sa mère, mais cette dernière ne peut l'accepter officiellement sans voir diminuer ses prestations. Finalement, déjà intégrée dans le milieu des vendeurs de drogue puisque son chum<sup>6</sup> est l'un d'entre eux, elle passera progressivement des petites « commissions » à la vente de drogue, avec la satisfaction d'être riche et de se payer ce qu'elle veut.

Pour d'autres jeunes, issus des classes moyennes ou favorisées, le passage à la rue est plus progressif. Il s'inscrit dans une volonté d'autonomie et d'émancipation. L'arrivée dans la rue est souvent l'aboutissement d'un itinéraire résidentiel qui les a conduits de leur région d'origine à Montréal; ils sont allés et venus d'un appartement à l'autre, ont accumulé les petits boulots, effectué des retours dans le milieu familial. Nathalie, 21 ans, a été rencontrée à l'été 1996, après quelque temps dans la rue. Elle y restera trois ans, et fera l'expérience de l'héroïne et de la prostitution avant de devenir mère et de sortir de la rue en retournant chez ses parents. Elle était ici sur le point de ne plus avoir de domicile :

OK tu me pognes pas mal dans un moment plate, mon ex-coloc a marqué que je suis déménagée le 28 juillet. Là on est au mois d'août, j'ai pas de résidence présentement, je suis dans la rue. Je ne pense pas avoir de chèque de BS pour le premier septembre. Je ne sais pas quoi faire à moins que je trouve une adresse avant le 15 août pour aller porter au BS pour tout arranger. Mes parents peuvent toujours m'héberger même si j'ai fait

plusieurs niaiseries dans le passé, ils m'hébergent encore un peu, mais ils sont pas à Montréal. Je reste dans la rue. Pis ça s'est tout dégradé depuis cette semaine-là finalement, parce que ça faisait deux mois avant ça que j'étais dans cet appart. Pis avant j'vivais avec mon chum depuis avril.

La plupart des jeunes de la rue rencontrés sont d'abord venus à Montréal en pensant y trouver plus facilement des espaces possibles d'expérimentation ou d'insertion. En pareil cas, les jeunes viennent passer un été dans la rue, retournent chez leurs parents, en repartent pour prendre un appartement, un travail, reviennent dans la rue, trouvent un répit chez leurs parents... Le travail d'autonomie et d'émancipation se réalise progressivement pour eux, la rue étant un espace parmi tant d'autres où ils acquièrent de l'expérience. Dans ce cadre, l'expérience de la rue s'apparente à un rite de passage car elle permet de s'éprouver, au sens littéral du terme, pour devenir quelqu'un.

Finalement, d'autres jeunes inscrivent leur passage dans la rue dans l'expression d'une marginalité revendiquée et politisée. Issus

des classes favorisées, voire très favorisées, ces jeunes disent être venus dans la rue pour exprimer leur refus des valeurs capitalistes et libérales de leurs parents. La rue devient pour eux un espace d'expression d'autres valeurs, celles de la solidarité, de l'entraide, de l'écologie et de l'humanité. Rappelons, à cet égard, l'importance de la culture *punk* dans les milieux de la rue dans la première partie des années 1990. Océane a 20 ans quand je la rencontre, en 1997. Elle est dans la rue depuis trois ans.

Ben moi, au fond, la rue, pour moi, c'est une affaire politique. T'sais, dans le sens, je me suis poussée de chez mes parents parce que je voulais plus rien savoir de leur fric, pis de la grosse maison, pis de la grosse voiture. Mes parents, ils étaient même pas heureux, même s'ils achetaient tout ce qu'ils voulaient. Moi je me suis écœurée de ça. J'essayais de leur faire comprendre. Tu respectes pas la planète terre, et pis il faut faire attention parce que nous on va être mal pris avec les conneries que ceux d'avant ils auront faites. T'sais, comme le réchauffement de la terre, la pollution, les affaires de même. Alors moi, quand j'avais 16 ans, j'ai décidé que j'étais végétarienne parce que ça a pas de sens de manger des animaux, et pis je m'habillais dans les fripes. Ma mère, elle a capoté. Elle, il lui faut toujours des bons habits. N'empêche, moi, maintenant, je me débrouille avec 10, 15 dollars par jour en allant récupérer ma bouffe dans les stocks des invendus capitalistes, et pis au moins, comme ça, je pollue pas.

Ainsi, la diversité des milieux d'origine des jeunes de la rue de Montréal va de pair avec une différenciation des modes de passage à la rue. L'arrivée brutale de certains jeunes dans la rue suppose rarement une possibilité de retour dans

d'autres espaces sociaux, tandis que l'arrivée progressive témoigne de va-et-vient entre différents espaces sociaux. Si, pour tous ces jeunes, la quête de l'autonomie est réelle, elle est cependant plus ou moins pressante lorsque les jeunes ont la possibilité de circuler entre différents espaces sociaux.

Aux différences de rythme d'entrée dans la rue se superpose un autre type de différenciation, entre «les crevettes», jeunes des banlieues favorisées de Montréal qui viennent vivre la rue quelque temps, et les «vrais», ceux qui y vivent plus durablement ou sont contraints d'y vivre, comme le feront valoir les jeunes eux-mêmes. Cette différenciation, sans conduire à des conflits ouverts, crée cependant un fossé entre les jeunes de passage et les jeunes plus ancrés dans le monde de la rue. Les jeunes venus chercher pour quelque temps des sensations fortes en ville revendiquent qu'on les laisse vivre en paix l'été de leur jeunesse. Leur revendication, comme leur visibilité, porte ombrage aux autres jeunes pour qui la rue est une contrainte. En effet, l'image de l'accroissement du nombre de jeunes dans la rue va renforcer des actions répressives qui ont des conséquences plus importantes pour les «vrais». Certains ont passé plusieurs années de leur vie dans la rue et leur trajectoire témoigne d'une marginalisation qui s'est accentuée au fil du temps et des expériences (consommation de drogues injectables, prison, activités criminelles...). Mais tous sont plongés dans une dynamique de survie à travers leur expérience de la rue, que celle-ci soit de courte

ou de longue durée, et cette expérience aura — du moins le temps qu'elle va durer — un impact direct sur leur identité de classe.

### La vie dans la rue : l'expérience de la survie

Nous avons évoqué la durée variable de séjour dans la rue des jeunes rencontrés, durée qui s'explique en partie par leur origine sociale. Entre autres choses, celle-ci détermine leurs chances plus ou moins grandes de sortie, notamment par le soutien qu'elle peut leur assurer. Il est cependant évident que, plus le séjour dans la rue est prolongé, plus l'expérience de la survie est importante.

Or, dans cette expérience de la survie, les enjeux de classe semblent s'amenuiser. Tous les jeunes adoptent les mêmes stratégies pour se débrouiller, même si l'urgence peut être différente pour un jeune qui vit dans la rue depuis deux ans et pour un jeune qui arrive. D'autres facteurs viennent cependant différencier les populations qui survivent dans la rue. Si les plus âgés vivent généralement la rue de manière isolée, les jeunes tentent de la vivre collectivement en formant un groupe, sans lui donner la structure hiérarchisée de certains gangs de rue. Le groupe des jeunes de la rue revêt le caractère précaire et aléatoire de leur expérience de la survie; minimalement, ses membres partagent l'idée que leur présence dans l'espace public est légitime. L'hétérogénéité de leurs situations ne permet cependant pas d'affirmer qu'ils adoptent tous le même mode de vie. En effet, la rue ne représente qu'une

fonction particulière dans la vie de certains: celle du travail ou de la sociabilité par exemple. Pour d'autres, la rue devient un espace de vie. Pourtant, tous ces jeunes vont se croiser, s'interpeller, partager des moments en occupant les mêmes lieux dans le centre-ville. Il est difficile de repérer, dans ce groupe non organisé, ce qui peut témoigner d'une conscience de classe ou du moins d'une sous-culture spécifique. Néanmoins, au moment de la réalisation de ce terrain de recherche, les valeurs de la culture *punk*, de la culture anarchiste semblaient dominer dans le groupe de jeunes rencontrés, dans la mesure où les nouveaux venus adoptaient généralement ces traits identitaires. Par exemple, durant les années 1996-1999, où l'association entre la pratique du *squeegie*<sup>7</sup>, la culture *punk* et l'identité de jeune de la rue était très forte<sup>8</sup>, certains jeunes portaient le *squeegie* comme s'il s'agissait d'un élément indispensable de leur enveloppe identitaire tout comme les éléments vestimentaires *punk*, sans pour autant adopter cette stratégie de survie ou les valeurs de cette culture. D'autres jeunes appartenaient au groupe sans partager ces valeurs ou ces traits identitaires.

En outre, même si certains jeunes plus politisés associaient leur expérience de la rue à une revendication politique et contestaient la société de consommation, leurs tentatives de politisation de leurs pairs n'aboutissaient pas nécessairement. L'exemple le plus frappant demeure, à nos yeux, la manière dont les jeunes de la rue ont fait face à la répression dont ils étaient l'objet. Cette répression

aurait pu fonder un sentiment d'appartenance collective et susciter une certaine mobilisation de la part des jeunes pour la défense de leurs droits. Or, si, individuellement, les jeunes dénonçaient les actions répressives qu'ils subissaient, cette contestation ne s'est jamais étendue au groupe, malgré de nombreuses tentatives de la part de certains jeunes ou d'intervenants qui travaillaient auprès d'eux. Ainsi, une trentaine de jeunes, mobilisés avec l'aide de travailleurs de rue, ont tenté de faire valoir au conseil de ville leur droit à un permis de faire du *squeegie*. Dès la deuxième rencontre, ils n'étaient plus que trois. Mais les difficultés de mobilisation ne s'expliquent pas simplement par l'absence de sentiment d'appartenance politique. La situation de survie de certains jeunes les contraignait à s'occuper de leurs besoins essentiels avant de revendiquer leurs droits.

Il est difficile d'attribuer une «conscience de classe» à ce groupe de jeunes. Certains associent la rue à une expérience politique, d'autres à une expérience initiatique, «professionnelle» ou récréative ou, finalement, à une expérience contrainte. Mais tous voudraient trouver dans la société une place qui leur convienne, au même titre que n'importe quel autre jeune de leur âge. À cet égard, il vaudrait peut-être mieux dire qu'ils ont conscience de partager un moment de leur cycle de vie, le temps de la jeunesse, marqué par la quête d'une place dans la société des adultes. L'expérience de la survie va teinter cette quête en renforçant le souci de solidarité qu'ils ont mis

de l'avant entre eux en s'hébergeant et en se prêtant de l'argent, des vêtements, de la nourriture. Mais là encore, pour certains, la solidarité peut s'amenuiser au fur et à mesure que la survie devient moins urgente, le passage à l'autonomie se traduisant dans une quête individuelle plutôt que dans la quête collective d'une place pour les jeunes. D'ailleurs, les difficultés rencontrées dans certaines expériences collectives d'autogestion, au plan du logement ou du travail, témoignent de cet effritement d'une dynamique collective de passage à l'autonomie, même si ces jeunes en font l'expérience dans la rue, placés dans une dynamique de survie.

Si les enjeux de classe exercent moins d'influence durant la vie dans la rue, d'autres catégories de différenciation sociale sont plus présentes. Le genre, par exemple, car l'expérience de la survie n'est pas identique pour les jeunes filles et les jeunes hommes. Les jeunes filles utilisent des stratégies pour s'éloigner le plus longtemps possible des expériences extrêmes, notamment pour ne pas se retrouver sans abri, en se maintenant de

manière instable en logement. Ce maintien dans un logement au prix de services sexuels ou par l'entraide et la solidarité entre jeunes est beaucoup plus courant dans les trajectoires des jeunes filles. En outre, elles affichent plus souvent des relations homosexuelles pour se prémunir contre des relations hétérosexuelles qui les conduiraient à des formes de dépendance et à des rapports de pouvoir inégalitaires. Elles adoptent aussi des stratégies de survie (prostitution, vente de drogues, *squeegee*) plus rémunératrices de leur point de vue et qui leur permettent de conserver une certaine autonomie financière. Mais lorsque ces stratégies de survie (maintien dans un logement, relations intimes avec d'autres filles, activités plus rémunératrices) ne portent pas fruit, elles vivent de manière plus intense l'expérience de la survie, notamment parce qu'elles font plus fréquemment face à des agressions et à des situations de violence.

Chez les jeunes garçons, l'expérience de la survie varie davantage, en raison de leur consommation de drogues, de leurs activités d'économie souterraine, de leur situation de santé... Ainsi, les jeunes garçons qui vivent un ancrage plus durable dans le monde de la rue semblent s'associer plus facilement au monde criminel pour faire face alors que les jeunes filles préféreront utiliser les ressources d'intervention disponibles. Par ailleurs, pour les jeunes hommes, l'engagement dans le milieu criminel s'accompagne de l'image d'une certaine réussite sociale, dans la mesure où il procure des signes extérieurs de richesse (téléphone

cellulaire, vêtements de marque, bijoux, etc). Les filles ne vont s'associer au milieu criminel qu'en dernier recours, dans une logique de survie plus que de réussite.

Ainsi, si l'expérience de la survie amenuise les différenciations sociales, le genre et l'expérience de la solidarité de groupe y apparaissent comme des facteurs de différenciation. Mais leur effet va s'estomper au moment de la sortie de la rue, pour laisser de nouveau apparaître les différenciations de classe.

### **La sortie de la rue : le retour des enjeux de classe**

La sortie de la rue n'est pas envisagée ici comme un moment, mais, bien davantage, comme un processus provoquant des changements dans l'expérience de survie des jeunes : l'arrêt de la consommation de drogues par injection, le maintien dans un logement stable, l'installation dans une relation de couple durable, la grossesse, l'emprisonnement sont autant de situations qui vont marquer une transformation par rapport à l'expérience de la survie. Mais cela ne signifie pas que les jeunes ne connaissent pas encore des conditions de vie difficiles. Karine, 17 ans, un an dans la rue, rencontrée en 1997, est arrivée dans la rue alors qu'elle connaissait une situation difficile avec son beau-père. Elle dit être venue à Montréal pour s'éloigner de sa famille. Voilà comment elle raconte sa situation durant sa grossesse, en 1998.

Ben t'sais, maintenant, je suis sortie de la rue, j'fais rien, je suis en appartement avec mon chum. Faut que je

fasse attention à moi parce que je suis enceinte. Pis je vas chez ma mère, je vas chez mon père. Au début, c'était difficile d'être enceinte, parce mon chum c'est pas le père, le père c'était l'histoire d'une nuit. Le père, il le sait pas encore. Je vais avoir mon chèque de BS parce que je quête plus. C'est le CLSC qui m'aide. Je vais bientôt en appartement supervisé pour les filles enceintes. J'ai hâte parce qu'au moins je vais avoir des meubles. Là, je dors par terre, j'ai mal au dos. Ça va être mieux parce que mon chum, il est quadrilatère<sup>9</sup>, il ne peut plus vendre dans le centre-ville. Il va devoir quitter l'appart parce qu'il pourra plus payer le loyer. Moi, je peux pas me retrouver à la rue enceinte. L'appartement supervisé c'est la meilleure chose pour moi, je crois.

Été 1999, je rencontre par hasard Karine avec sa petite fille. Elle dit habiter dans un deux-et-demi avec sa fille. Elle s'organise avec le BS, son chum l'a quittée bien avant son accouchement. Depuis ce temps elle est seule; elle n'a pas annoncé au père la naissance de sa fille; de toute façon, pour elle, ça ne sert à rien. Elle m'explique qu'elle va souvent à Jeunesse au Soleil et dans d'autres organismes. Sa mère lui donne les adresses où elle va elle aussi. Avec l'utilisation de ces ressources, elle dit arriver, mais c'est difficile parce qu'elle ne peut pas sortir souvent, car elle n'a pas d'argent.

La sortie de la rue signifie, dans ce contexte, le passage vers d'autres conditions de vie marquées par la pauvreté et l'isolement. Objectivement, la trajectoire qui passe par la naissance d'un enfant renvoie à une amélioration des conditions de survie. Dans les faits, cette forme de trajectoire de rue, entendue comme un passage vers

un statut et un rôle, celui de mère monoparentale, ne permet que rarement de sortir de la pauvreté.

L'analyse du passage à la rue et des contextes de fragilisation a permis de montrer que des jeunes issus de toutes les classes sociales pouvaient un jour vivre l'expérience de la rue. Les expériences de la rue les plus longues et les sorties les plus difficiles concernent majoritairement des jeunes des classes défavorisées. Les jeunes garçons issus des classes défavorisées vont aussi s'inscrire dans une dynamique de pauvreté à la sortie. Leur insertion sociale demeure fragile et s'accompagne le plus souvent d'un retour en région. En effet, la moitié des jeunes de la rue que nous avons rencontrés venaient de régions éloignées du Québec (Abitibi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie). Le départ pour la ville avait été pour eux un moyen de s'éloigner d'une région mais aussi de chercher de plus grandes chances d'insertion. Ce rêve va se briser au cours de l'expérience de la survie dans la rue. Progressivement, ils vont associer à la ville tous leurs malheurs et difficultés et voir dans le retour en région une nouvelle chance de s'insérer.

Certains vont obtenir le soutien de leurs parents, mais pour ceux qui ont coupé tout lien avec leur famille, la sortie de la rue signifie aussi la rupture avec le monde social qui les entourait et le retour à un isolement social difficile à supporter. Dans ce contexte, alors même qu'ils demeurent victimes des nombreuses difficultés qui ont jalonné leur vie (décrochage scolaire, expérience de travail limitée

ou nulle, prise en charge institutionnelle, emprisonnement, consommation de drogues, problèmes de santé physique et mentale), ils sont seuls, sans réseau de soutien pour les aider à devenir autonomes. Ils expriment aussi cette solitude dans le fait qu'ils disent porter entièrement la responsabilité de leur autonomie. Dans ces circonstances, le processus de sortie signifie le plus souvent une prise en charge par le réseau de l'assistance, prise en charge qui alterne avec des petits boulots. D'autres jeunes issus des classes plus favorisées peuvent connaître des difficultés similaires lorsqu'ils ont à faire face à un arrêt de la consommation de drogues injectables, dans la mesure où le processus de sortie est plus long et signifie d'abord régler des difficultés avant de se bâtir un projet.

Le plus souvent, les jeunes issus des classes favorisées qui ont connu un passage progressif dans la rue vont vivre le processus de sortie avec le soutien de leurs parents; ceux-ci vont tantôt les loger, tantôt les soutenir financièrement pour un retour à l'école, tantôt les aider à trouver un emploi. Dans le récit du processus de sortie de ces jeunes, l'autonomie s'acquiert progressivement: on se dégage peu à peu du soutien parental. Ces jeunes vont retourner chez leurs parents ou recevoir d'eux un soutien plus ou moins prolongé pour trouver leur voie vers une insertion plus traditionnelle.

L'analyse des trajectoires décrites par les jeunes qui ont vécu dans la rue a permis de faire éclater l'image réductrice qui associe ces

jeunes aux seules classes populaires, pour faire valoir la diversité de leurs origines sociales. Elle a cependant aussi fait ressortir que les enjeux de l'origine sociale peuvent encore être considérés comme des éléments qui structurent cette expérience, tout autant que le genre. Si la rue étouffe les différenciations sociales de classe, celles-ci réapparaissent dans leurs effets inégalitaires au moment de la sortie de la rue.

### Conclusion

L'expérience de la rue doit être comprise comme un processus qui ne relève ni du hasard, ni de la fatalité. Les enjeux de classe éclairent partiellement les trajectoires des jeunes : ils sont présents à l'entrée et à la sortie de la rue, influençant la trajectoire du jeune dans la mesure où ils définissent le cadre des possibilités qui s'offrent à lui et des contraintes qu'il subit. Par contre, durant l'expérience de la rue, la dynamique de la survie amenuise l'importance des différenciations sociales pour faire ressortir d'autres enjeux comme celui du genre. Or, c'est durant cette période que le regard social tend à

instituer ces jeunes comme un groupe, voire comme une classe dérangeante et dangereuse. C'est pendant l'expérience de la rue que le regard de la société devient réducteur au point de prêter systématiquement aux jeunes qui la vivent des traits communs, des caractéristiques semblables, des valeurs similaires : ils sont nécessairement *punks*, font du *squeegie*, s'injectent des drogues, sont harcelants et agressifs. Leur expérience est nécessairement dangereuse et nuisible. Ces images légitiment la mise en œuvre d'un processus de régulation sociale visant à protéger l'ordre social contre la menace que fait peser la présence de ces jeunes dans l'espace public et à les faire sortir de la rue le plus vite possible.

Les jeunes portent le discrédit de leur situation. Ils sont souvent décrits comme rebelles, insouciant, paresseux, violents, si bien que les objectifs d'intervention de la plupart des organismes consistent à les remettre dans le « droit chemin », en leur redonnant le goût de l'école ou du travail, présumé perdu. Les expériences en amont de la rue ou dans la rue ne sont ainsi jamais définies comme des situations de fragilisation qui contribuent à la construction de la vulnérabilité sociale des jeunes mais, bien au contraire, comme des situations dont les jeunes sont responsables. Dès lors, l'intervention ne peut que viser la correction du parcours des jeunes qui se situent à la marge de la société, dans une dynamique rééducative.

Dans les années 1990 et surtout 1996 à 1999, la transformation de l'image médiatique et sociale du

phénomène de l'itinérance suscitée par le phénomène des jeunes de la rue a marqué un important virage dans la manière de lire la question de l'instabilité résidentielle et la situation des sans-abri. Dans les journaux, à la télévision, à la radio, on a, à l'envi, présenté ce phénomène sous l'angle de sa dangerosité et de sa visibilité. La voie mise de l'avant alors, qui se traduit dans la politique de la « tolérance zéro », a eu des conséquences marquantes pour la trajectoire des jeunes rencontrés. Cette politique d'intervention comportait une stratégie punitive et visait à préserver un ordre social menacé (Bellot et Morselli, sous presse). Il s'agissait de combattre les désordres sociaux (prostitution, toxicomanie, mendicité, *squeegie*) dans les villes en ciblant les groupes susceptibles de criminalité ou de déviance. Popularisée à New York, cette approche s'est étendue progressivement à toutes les grandes villes américaines voire européennes, même si la contestation de son efficacité est de plus en plus vive (Wacquant, 1999).

À Montréal, cette philosophie d'intervention s'est implantée dans les années 1990 dans certains quartiers où les stratégies de survie des jeunes de la rue et des personnes itinérantes, toxicomanes et prostituées étaient particulièrement visibles. Il fallait reprendre le contrôle de l'occupation de l'espace public, limiter la présence jugée indésirable de certains groupes de personnes qualifiées de marginales, leur interdire l'occupation des lieux ou la leur rendre inconfortable. Au quotidien, il y a eu multiplication des interactions

des jeunes avec des figures d'autorité qui leur signifiaient que leur présence et leurs activités dérangeaient. La mise en œuvre de cette politique ne s'est pas traduite par des gestes ostentatoires de coercition, par des confrontations physiques et verbales comme celles qui opposent la police et les jeunes dans les banlieues françaises, mais par le maintien constant d'une surveillance et d'interactions plus ou moins amicales entre la police et les jeunes spécifiquement. Au lieu d'appliquer une logique de brutalité et de fermeté, on s'est ordinairement appuyé sur un dispositif de proximité qui avait pour objectif, à plus long terme, de maintenir une présence constante dans les lieux occupés par les jeunes en vue de les décourager progressivement de s'y tenir. On est ainsi parvenu à réduire, du moins en apparence, le nombre de jeunes présents dans les parcs, notamment en faisant éclater le groupe de jeunes présent dans le centre-ville. Depuis la fin de notre terrain de recherche, les intervenants rencontrés ont effectivement constaté la diminution de la présence visible des jeunes dans le centre-ville<sup>10</sup>.

La transformation des règlements de certains parcs, l'utilisation de certains articles de la réglementation municipale ou de toute autre législation sont d'autres outils qu'utilisent les policiers, pour dresser des constats d'infraction de manière plus ou moins systématique à l'endroit de personnes jugées indésirables, dans une logique de criminalisation de leurs activités quotidiennes (Landreville et al., 1998). On peut recevoir une contravention pour avoir occupé

plus d'une place sur un banc, avoir traversé la rue en dehors des passages piétonniers, s'être trouvé dans un parc en dehors des heures d'ouverture, ne pas avoir circulé, avoir traité avec le conducteur d'un véhicule automobile en lui offrant de nettoyer son pare-brise: les motifs sont nombreux. En ce qui concerne le *squeegee*, les jeunes qui le pratiquent y voient une forme de travail, mais socialement on dénonce cette stratégie de survie au motif qu'elle dérange (Roy, Hurtubise et Bellot, 2002). Certains jeunes, il est vrai, avouent faire du *squeegee* pour éviter, en quête, de se faire accuser d'oisiveté.

Ainsi, mue par la visibilité et le caractère dérangeant de la présence des jeunes dans le centre-ville, la dynamique d'intervention mise en œuvre à Montréal dans les années 1990 a permis la construction d'un rapport de classe où les jeunes de la rue sont apparus comme une classe «dangereuse» qu'il convenait de normaliser. Certes, d'autres regards renvoyaient l'image de jeunes en difficulté et vulnérables, mais, dans la trajectoire des jeunes, les conséquences de l'intervention coercitive sont les plus frappantes. On a renforcé la logique de disqualification sociale vécue et placé les jeunes dans des rapports d'opposition avec la société. Ainsi, si les enjeux de classe n'expliquent pas directement le passage à la rue, ni même la sortie de la rue, ils balisent une mise à l'écart sociale des jeunes de la rue en les instituant sans nuance comme une «classe malgré eux», alors même que ces jeunes tentent de diverses manières de trouver une place qui leur convienne. L'expérience de la rue est aux yeux

des jeunes une expérience émancipatoire par laquelle ils cherchent une autonomie et, en fin de compte, une place dans la société. Ils obéissent à une logique d'insertion, comme les autres jeunes, même si les chemins qu'ils prennent peuvent paraître aventureux.

Céline Bellot  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

---

## Notes

- <sup>1</sup> Nous emploierons ici le terme «jeunes de la rue», même s'il a l'inconvénient d'évoquer le rapport stigmatisant et stigmatisé des jeunes à cet espace et de réduire leur expérience à un lien d'appartenance avec la rue. Pour plus de précisions, voir Bellot (2001).
- <sup>2</sup> Merci à Johanne Charbonneau, à Jean-François René et aux évaluateurs anonymes de la revue, pour leurs commentaires très appréciés sur une première version de cet article.
- <sup>3</sup> Les noms des jeunes sont fictifs.
- <sup>4</sup> Cette règle était en voie de modification en janvier 2003, en raison notamment d'une accentuation des problèmes de logement au Québec, afin de favoriser des solutions de location partagée.
- <sup>5</sup> BS (pour «bien-être social») désigne le régime d'assistance sociale.
- <sup>6</sup> Terme québécois signifiant copain, ami.
- <sup>7</sup> Du nom (anglais) de la raclette servant à nettoyer les pare-brise. Le terme désigne aussi les jeunes qui se postent aux carrefours de la ville pour offrir ce service aux automobilistes en échange d'un peu de monnaie, et cette stratégie de survie elle-même: les jeunes font du *squeegee*, sont des *squeegees*.
- <sup>8</sup> Cette association a d'ailleurs été reprise dans des campagnes publicitaires télévisées où apparaît un jeune d'allure *punk* faisant du *squeegee*.

- <sup>9</sup> Dans le langage de la rue, être quadrilatère signifie bénéficier d'une probation ou d'une libération conditionnelle subordonnées à la promesse de ne pas fréquenter un espace compris dans un quadrilatère défini par le juge (et englobant le plus souvent le centre-ville de Montréal), sous peine d'être arrêté et sanctionné de nouveau. Cette mesure qualifiée de préventive par les autorités judiciaires est censée aider les jeunes à ne pas renouer avec leurs anciennes habitudes de vie et fréquentations. Elle les éloigne aussi des intervenants qu'ils connaissent.
- <sup>10</sup> Ayant moi-même continué un terrain ethnographique dans le centre-ville, j'ai pu constater cette diminution de la présence visible des jeunes dans le centre-ville. Pour autant, ils n'ont pas disparu, ils sont encore là, mais circulent seuls pour éviter de se faire repérer, ou se sont déplacés dans d'autres quartiers.

---

## Bibliographie

- BELLOT, C. 2001. *Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Montréal, Université de Montréal, École de criminologie, thèse de doctorat.
- BELLOT, C., et C. MORSELLI. Sous presse. «La tolérance zéro, ses racines, ses enjeux», dans C. BELLOT. *La tolérance zéro*. Politiques sociales.
- DE GAULEJAC, V., et I. TABOADA-LÉONETTI, dir. 1994. *La lutte des places*. Paris, Desclée de Brouwer.
- DUBAR, C. 2000. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris, PUF.
- DUBAR, C. 1991. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris, Armand Colin.
- FECTEAU, J.-M. 1998. «Notes sur les enjeux de la prise en charge de l'enfance délinquante et en danger au XIX<sup>e</sup> siècle», *Lien social et politiques*, 40: 129-138.
- JAMOULLE, P. 2000. *Drogue de rue. Récits et style de vie*. Bruxelles, De Boeck Université.
- LABERGE, D., éd. 2000. *L'errance urbaine*. Québec, Éditions Multimondes. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.
- LABERGE, D. 1997. *Marginaux et marginalité. Les États-Unis aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris, L'Harmattan.
- LANDREVILLE, P., D. LABERGE, D. MORIN et L. CASAVANT. 1998. «Logique d'action et fonctions de la prison: l'exclusion des itinérants par le droit pénal», dans P. ROBERT, éd. *La gestion sociale par le droit pénal. La discipline du travail et la punition des pauvres. Actes de la 8<sup>e</sup> journée de droit social et du travail*. Cowansville, Les Éditions Yvon Blais inc.: 153-171.
- LUCCHINI, R. 1998. «L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs», *Déviance et société*, 22, 4: 347-366.
- NICOLE-DRANCOURT, C., et L. ROULLEAU-BERGER. 1995. *L'insertion des jeunes en France*. Paris, PUF.
- ROY, S., R. HURTUBISE et C. BELLOT. 2002. «Youth homelessness: The street and work from exclusion to integration, dans L. ROULLEAU-BERGER, éd. *Youth and Work in the Post-Industrial City of Europe and North America*. Academic Publishers Brill.
- WACQUANT, L. 1999. *Les prisons de la misère*. Paris, Raisons d'agir.